



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 12/2018

**Dépassements de crédits d'investissement,
préavis 24/2014, 10/2015, 20/2015 et 16/2016**

Date proposée pour la séance de la
Commission des finances

24 septembre 2018

Combles de la Maison-Jaune, Cully



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction

Comme mentionné lors de la séance du Conseil communal du 26 juin dernier, le règlement sur la comptabilité des communes impose que lorsqu'un crédit d'investissement est épuisé, les dépenses supplémentaires soient portées à la connaissance du Conseil communal et soient ensuite soumises à son approbation. Le présent préavis, faisant suite aux communications 2018, nos 1 à 4, les regroupe et est soumis à votre approbation. Les explications ont été complétées par un tableau récapitulatif financier.

Explications

A) Crédit complémentaire au préavis n° 24/2014 - remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon « Réservoir des Crêts – chemin de la Bovarde »

Le préavis n° 24/2014 proposait de remplacer les conduites d'alimentation du réservoir des Crêts depuis le chemin de la Bovarde par la pose d'une nouvelle conduite en utilisant la technique du forage dirigé ce qui a pour avantage de réduire l'impact des fouilles ouvertes dans les parcelles des riverains.

Les tuyaux ont été posés et tirés dans une gaine en PE d'un diamètre de 220,4 en PN 10 sur la quasi totalité des tronçons (492 m). Deux bornes hydrantes supplémentaires ont été installées afin d'améliorer la défense incendie du secteur.

Au droit du chemin du Creux des Fontaines, le raccordement sur la conduite existante a nécessité la pose d'un jeu de vannes, ce qui a engendré des travaux conséquents compte tenu de la profondeur du nouvel axe posé.

Lors du forage dirigé, des problèmes géologiques ayant nécessité l'utilisation de 520 m³ de boues de forage au lieu des 265 m³ prévus dans le projet, ont été constatés.

De plus, suite à la demande de l'ECA de poser une nouvelle borne-hydrante sur la parcelle n° 5666, non prévue dans le projet, ces travaux ont nécessité le détournement du forage dirigé et la modification du profil en long de la conduite.

Le raccordement du côté aval a été également modifié en raison de la vétusté des tuyaux existants, du peu de recouvrement sur ces derniers, et de sa longueur prolongée de 57 mètres par rapport au projet initial.

Le préavis a été établi sur la base du devis estimatif du bureau Herter & Wiesmann. Force est de constater que malgré un poste de divers et imprévus de CHF 49'650.- ainsi que des postes en soumission de plus-value pour un montant de CHF 86'900.-, le dépassement final est relativement conséquent. Ce sont les risques de la technique utilisée du forage dirigé. La géologie reste difficile à prévoir; il n'est pas certain qu'une fouille traditionnelle aurait coûté moins cher.

Aspects financiers**Compte d'investissement**

	Montant
Crédit d'investissement voté	546'150.00
Subvention, participation ou autre	84'000.00
Investissement net voté	462'150.00
Coûts total, après décompte définitif	672'635.85
Subvention ECA	82'610.19
Investissement net total	590'025.66

Dépassement final	127'875.66
--------------------------	-------------------

23%

Comptes de fonctionnement

Chapitre	811
Durée d'amortissement	30
Année début d'amortissement	2017
Année de bouclage du préavis	2017
Taux d'intérêts au 31.12.2017	0.82%

Charge d'intérêts	4'855.91
Charge d'amortissement	19'700.00
Autres	
Charges de fonctionnement	24'555.91

B) Crédit complémentaire au préavis n° 10/2015 - réfection du chemin de Chauderon, Grandvaux

L'éclairage public, la conduite d'eau et le chemin ont été réfectionnés à neuf pour un montant voté de CHF 1'316'000.- TTC. La principale difficulté du chantier était la coordination des travaux avec les riverains puisqu'il n'existe pas de débouché public à l'extrémité du chemin.

Le chantier étant terminé, le service des infrastructures a effectué le décompte général des travaux qui se résume dans le tableau ci-après.

Chapitre 430 routes

Le budget voté s'élevait à CHF 924'260.-, le montant final est de CHF 1'042'339.70 d'où un dépassement de CHF 118'079.70 relatif aux travaux complémentaires

imprévus, des négociations avec les propriétaires et les parkings supplémentaires entre autres.

Chapitre 820 éclairage public

Le budget voté s'élevait à CHF 26'000.-, le montant final se monte à CHF 25'353.-, d'où une économie de CHF 647.-.

Chapitre 811 eau

Le budget voté s'élevait CHF 335'740.-, le montant final est de CHF 286'276.02, d'où une économie de CHF 49'463.98.

Il est à relever que le préavis ne comportait aucune marge de divers et imprévu et qu'à ce titre, un dépassement jusqu'à 10% du montant adjugé est usuellement admis

Aspects financiers

Compte d'investissement

	Montant (Eau)	Montant (Eclairage)	Montant (Routes)	Total
Crédit d'investissement voté	365'740.00	26'000.00	924'260.00	1'316'000.00
Subvention, participation ou autre	30'000.00			30'000.00
Investissement net voté	335'740.00	26'000.00	924'260.00	1'286'000.00

Coûts total, après décompte définitif	286'276.02	25'353.00	1'042'339.70	1'353'968.72
Subvention ECA	27'940.00			27'940.00
Investissement net total	258'336.02	25'353.00	1'042'339.70	1'326'028.72

Dépassement final	-77'403.98	-647.00	118'079.70	40'028.72
	-21%	-2%	13%	3%

Comptes de fonctionnement

Chapitre	811	820	430	Total
Durée d'amortissement	30	10	30	
Année début d'amortissement	2017	2017	2017	
Année de bouclage du préavis	2017	2017	2017	
Taux d'intérêts au 31.12.2017	0.82%	0.82%	0.82%	

Charge d'intérêts (estimation)	2'126.11	208.66	8'578.46	10'913.22
Charge d'amortissement	8'700.00	2'600.00	34'800.00	46'100.00
Autres				
Charges de fonctionnement	10'826.11	2'808.66	43'378.46	57'013.22

C) Crédit complémentaire au préavis n° 20/2015, relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réalisation des vestiaires et la rénovation des installations sportives existantes, ainsi que la création de nouvelles installations à La Tioleyre

Le préavis a été adopté le 4 décembre 2015 par le Conseil communal. Les travaux sont terminés, à la satisfaction de tous les utilisateurs. En cours de construction un certains nombres de travaux complémentaires, acceptés en séance de municipalité, ont été réalisés afin de permettre une meilleure utilisation des lieux. Il s'agit des différents éléments suivant :

- Analyse des terres polluées et évacuation des matériaux en décharge spéciale.
- Réalisation de piliers en inox sous l'avant-toit (sécurité structurelle).
- Changement des raccordements pour la transmission et l'alimentation électrique.
- Adaptation des accès pour une gestion électronique (badges).
- Modification du tableau électrique pour la gestion/commande (alimentation générale, gestion horaire et temporisation des projecteurs).
- Actualisation de différents équipements (sèche-mains, colonnes de douches, éclairages par détecteurs).
- Achats de matériel (arroseurs automatiques, accessoires sportifs).
- Amélioration des différents accès (tennis, multisports).
- Prestations supplémentaires (BAMO, architecte, géomètre).

Le montant final des travaux supplémentaires et des diverses améliorations en cours de réalisation représente le 4.8% du total des coûts des travaux issus des appels d'offres. Il est à relever que le préavis ne comportait aucune marge de divers et imprévu et qu'à ce titre, un dépassement jusqu'à 10% du montant adjudgé est usuellement admis (SIA) dans le cadre de l'exécution de travaux.

Aspects financiers

Compte d'investissement

Préavis	Montant	Montant	Total
Crédit d'investissement voté	1'500'000.00	1'300'000.00	2'800'000.00
Subvention, participation ou autre	0.00	180'000.00	180'000.00
Investissement net voté	1'500'000.00	1'120'000.00	2'620'000.00

Coûts total, après décompte définitif	1'641'606.98	1'292'691.55	2'934'298.53
Subvention, participation ou autre	0.00	180'000.00	180'000.00
Investissement net total	1'641'606.98	1'112'691.55	2'754'298.53
Amortissement unique par fonds	1'500'000.00		

Dépassement final	141'606.98	-7'308.45	134'298.53
	9.4%	-0.6%	4.8%

Comptes de fonctionnement

Chapitre	35305	170	
Durée d'amortissement	30	10	
Années début d'amortissement	2017	2017	
Année de bouclage du préavis	2017	2017	
Taux d'intérêts au 31.12.2017	0.82%	0.82%	

Charge d'intérêts (estimation)	1'165.43	9'157.45	10'322.88
Charge d'amortissement	4'800.00	112'000.00	116'800.00
Autres			
Charges de fonctionnement	5'965.43	121'157.45	127'122.88

D) Crédit complémentaire au préavis n° 16/2016 sur l'assainissement des eaux usées et pluviales au chemin de Chauderon

En 2016, la Municipalité a déposé un préavis concernant la mise en conformité de l'assainissement des eaux usées et pluviales dans le secteur Est du chemin de Chauderon, côté chemin de la Roche. Le préavis a été adopté par le conseil communal le 10 octobre 2016.

Les principales difficultés rencontrées lors de la réalisation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales furent la présence importante d'un massif rocheux peu profond, ainsi qu'une connexion fastidieuse de toutes les évacuations des habitations existantes et du chemin, lesquelles étaient nombreuses et peu accessibles.

Aspects financiers**Compte d'investissement**

	Montant
Crédit d'investissement voté	120'000.00
Subvention, participation ou autre	0.00
Investissement net voté	120'000.00

Coûts total, après décompte définitif	139'062.80
Subvention ECA	
Investissement net total	139'062.80

Dépassement final	19'062.80
--------------------------	------------------

16%

Comptes de fonctionnement

Chapitre	461
Durée d'amortissement	30
Année début d'amortissement	2018
Année de bouclage du préavis	2017
Taux d'intérêts au 31.12.2017	0.82%

Charge d'intérêts	1'144.49
Charge d'amortissement	4'700.00
Autres	
Charges de fonctionnement	5'844.49

Récapitulatif

	Montant du dépassement	% du total
- Préavis 24/2014	121'266.85	22,2%
- Préavis 10/2015	40'028.72	3.0%
- Préavis 20/2015	134'298.53	4.8%
- Préavis 16/2016	19'062.80	15.9%
Montant total des dépassements	314'656.90	6.5%

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis no 12/2018 de la Municipalité du 3 septembre 2018 ;
ouï le rapport de la Commission de finances chargée de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'approuver le dépassement du crédit d'investissement de CHF 121'266.85 au préavis 24/2014 ;**
- 2. d'approuver le dépassement du crédit d'investissement de CHF 40'028.72 au préavis 10/2015 ;**
- 3. d'approuver le dépassement du crédit d'investissement de CHF 134'298.53 au préavis 20/2015 ;**
- 4. d'approuver le dépassement du crédit d'investissement de CHF 19'062.80 au préavis 16/2016.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 septembre 2018

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Pierre Haenni